

CHAPITRE VII – ETHNOLOGIE FELINE

1. ORIGINE DU CHAT

Toutes les lignées des chats domestiques dérivent de l'espèce *Felis silvestris* qui existe dans tous les continents à part l'Australie et d'autres îles.

Il existe 03 espèces autochtones :

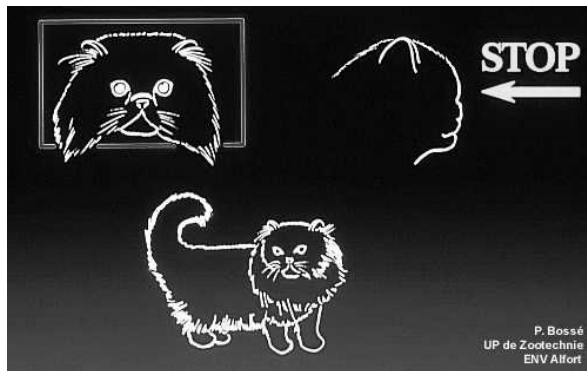
- *Felis silvestris silvestris* : Chat forestier d'Europe ;
- *Felis silvestris lybica* : Chat fauve d'Afrique ;
- *Felis silvestris ornata* : Chat d'Asie.

2. VARIATION DANS L'ESPECE FELINE

2.1. Variations de la plastique

2.1.1. Type Persan

- Tête massive avec une face inscriptible dans un rectangle,
- Front bombé,
- Museau très court, plat et large.
- Stop très marqué.
- Les oreilles de petite taille, arrondies et écartées.
- Les yeux sont ronds.

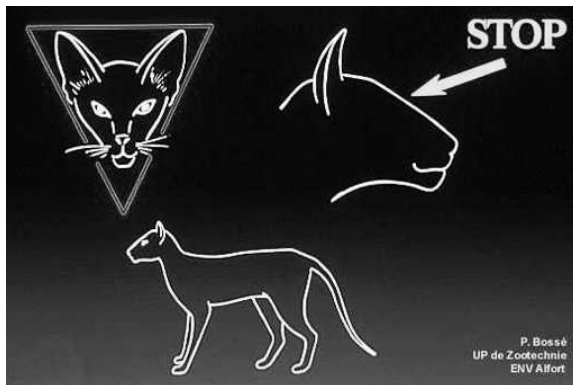


Le type Persan se caractérise par des proportions brévilignes (dit cobby) et un profil concaviligne. Le corps et les membres sont trapus, la queue est épaisse et peu allongée.

2.1.2. Type Oriental (Siamois)

- Tête fine avec une face inscriptible dans un triangle isocèle,
- Front plat.

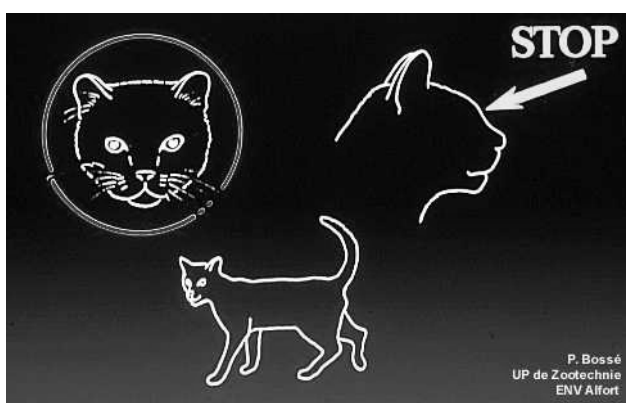
- Museau long et fin.
- Absence de stop voire une convexité marquée.
- Les oreilles sont de grande taille, triangulaires à base large.
- Les yeux sont obliques en forme d'amande.



Le type Oriental se distingue par des proportions longilignes et un profil convexitiligne. Le Corps, les membres et la queue sont longs et fins.

2.1.3. Type Européen

- Tête caractérisée par une face inscriptible dans un cercle (forme de cœur).
- Museau de longueur et de largeur moyenne.
- Stop quasiment inexistant à peu marqué.
- Les yeux sont surdimensionnés et ronds, les arcades zygomatiques très saillantes.






Le type Européen est caractérisé par des proportions médiolignes et un profil sub-rectiligne à rectiligne. Le Corps, les membres et la queue se situent entre ceux du type Persan et du type Oriental.

Des types intermédiaires ont été créés. Ils sont considérés comme des divisions du médioligne :

- Le semi-cobby : entre le bréviligne et le médioligne tel le British shorthair ;
- Le semi-foreign : fin avec une ossature forte, comme le Manx ;
- Le foreign : entre le médioligne et le longiligne, typiquement l'Abyssin.

2.1.3. LA COULEUR DES YEUX

La couleur des yeux est un caractère très souvent imposé dans le standard des races félines. La liste qui suit montre la gamme simplifiée des couleurs d'yeux rencontrées chez les chats de race.

<p>Yeux cuivre / orange Couleur la plus sauvage</p>	
<p>Yeux jaunes / dorés / or</p>	
<p>Yeux verts Lorsque la couleur se situe entre le jaune et le vert, on parle de couleur noisette.</p>	
<p>Yeux bleu foncé / bleu siamois Cette couleur est toujours associée à la robe colourpoint.</p>	
<p>Yeux bleu clair Cette couleur est associée à la robe à dépigmentation totale (blanche).</p>	
<p>Yeux vairons / impairs Ce caractère est associé à la robe à dépigmentation totale.</p>	

Remarque : Tous les chatons, quel que soit la race, naissent avec des yeux bleu/gris clair. La couleur ne se mettra en place que progressivement au cours des 6 premiers mois de la vie.

2.2. Variations de la phanéroptique

2.2.1. La pigmentation de la robe

Les divers types de pigmentation des poils répertoriés chez le chat résultent des phénomènes suivants :

a) Variation dans la nature du pigment synthétisé dans le mélanosome

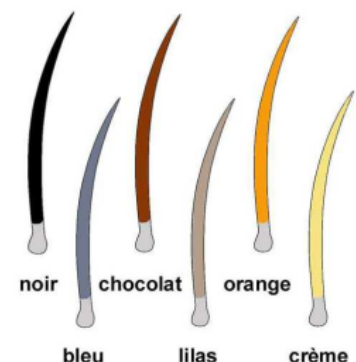
- **Eumélanines** : pigments variant du noir au marron foncé (chocolat).
- **Phaeomélanine** : pigment jaune.
- **Pigment orange** : correspond au « roux », particulier à l'espèce féline et de nature biochimique mal connue.

b) Variation dans la répartition des mélanosomes à l'intérieur des cellules médullaires du poil

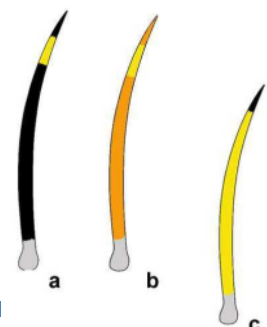
- Répartition homogène : teintes intenses (noir, chocolat, roux) ;
- Répartition en paquets dispersés : teintes diluées (bleu, lilas, crème) ;

c) Variation dans l'alternance ou non des pigments synthétisés

- Un **seul type de pigment** synthétisé pendant la pousse du poil : **poil à pigmentation uniforme** (*self, solid colour*).

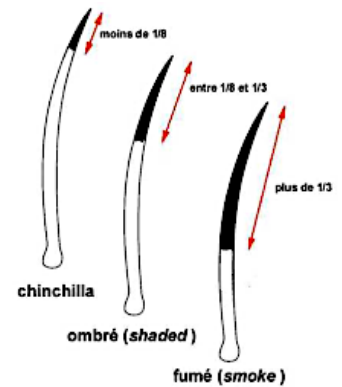


- **Deux types de pigments** synthétisés en alternance :
 - Bande subapicale de phaeomélanine encadrée d'eumélanine (a) ou de pigment roux (b), dilués ou non : poil à *ticking* ou poil agouti,
 - Bande apicale d'eumélanine et reste du poil avec phaeomélanine (c) : poil à *tipping* de la variété golden.



d) Variation dans la durée de fonctionnement des mélanocytes

- Fonctionnement pendant toute la pousse : poils à pigmentation intégrale.
- Arrêt de synthèse des pigments avant la fin de la pousse du poil : poil à *tipping* avec base dépigmentée (chinchilla, ombré/*shaded*, fumé/*smoke*).



Si la zone pigmentée du poil reçoit du pigment roux et non des eumélanines, la dénomination des variétés comporte le terme "*cameo*". On distingue aussi *cameo* chinchilla, *cameo* ombré, *cameo* fumé.

2.2.2. LES ROBES

a) Robes à pigmentation intégrale

a1) Robes uniformes

Noir (seal), marron (chocolate), cannelle (cinnamon), roux ou orange (red), bleu (blue), lilas (lilac), crème (fawn), brun (brown), argent (silver).



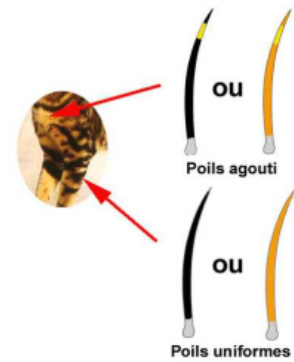
a2) Robes avec contraste corps / extrémités

Elles comportent des poils plus clairs sur le corps par rapport à ceux de la face et des autres extrémités (queue, pattes).



a3) Robes à motif *tabby*

Elles comportent un minimum de poils à *ticking* (agoutis). Ces zones de poils agoutis peuvent coexister avec des zones de poils uniformément pigmentés.



En fonction de la proportion de poils à ticking et de la forme des zones de poils non agoutis, on distingue plusieurs robes à **motif tabby** :

- **Type ticketé (*ticked tabby*)** : constituée uniquement de poils agoutis. Pas de dessin mais une bande dorsale sombre.



- **Type rayé/tigré (*mackerel tabby*)** : constituée d'une majorité de zones agoutis entre des rayures (zones de poils à pigmentation uniforme) fines, parallèles entre elles et perpendiculaires à l'axe vertébral. Elle présente des rayures de maquereau ; les pattes et la queue sont finement annelées, le ventre est moucheté.



- **Type tacheté (*spotted tabby*)** : constituée d'une majorité de zones agoutis entre des taches arrondies (zones de poils à pigmentation uniforme) plus ou moins régulièrement réparties ou séparées sur le flanc. Les pattes et la queue finement annelées, le ventre est moucheté.



- **Type marbré/classique (*blotched tabby*)** : Elle est constituée d'une minorité de zones agoutis entre des marbrures (zones de poils à pigmentation uniforme) larges et constituant des motifs plus ou moins symétriques de chaque côté de l'axe vertébral en forme d'huitre ou ailes de papillon au niveau des épaules et des flancs. Les pattes et la queue sont largement annelées et le ventre moucheté (silver tabby, brown tabby, red tabby).



b) Robes avec dépigmentation

Toutes ces robes présentent des zones blanches ou blanchâtres qui correspondent à des poils dont les cellules médullaires sont sans mélanosome ou avec des mélanosomes dépourvus de pigments.

Dans ce groupe, on distingue :

b1) Les robes avec dépigmentation totale

- Il s'agit des chats entièrement blancs.
- Ils ont des yeux orange ou bleu clair ou vairons.
- Un certain nombre de ces chats sont aussi génétiquement sourds.

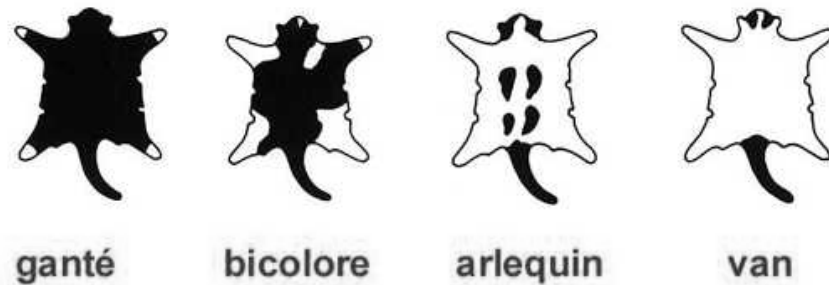


b2) Les robes à panachure blanche

Elles comportent des zones blanches nettement délimitées et à contours arrondis, disséminées entre des zones de poils pigmentés.



Selon l'importance et la répartition des plages blanches, on distingue les variétés :



- **Ganté** : extrémités des pattes blanches (chat Sacré de Birmanie) ;
- **Bicolore** : noir et blanc, bleu et blanc, roux et blanc, blanc et noir (taches de couleurs différentes).
- **Arlequin** : blanc avec la couleur qui se répartit sur la tête, la queue et 3 taches distinctes sur le dos ;
- **Van** : blanc, seulement la tête et la queue sont colorées.

b3) Robes avec décoloration du corps

Ce sont les robes *colourpoint* pour lesquelles seules les extrémités (ou les points) telles que la face, la queue et les extrémité des pattes comportent des poils normalement pigmentés (seal point, blue point, chocolate point, lilac point, red point, tortie point).

Ce type de robe est toujours associé à des yeux de couleur bleu foncé.

Notons que deux facteurs non génétiques peuvent faire apparaître plus ou moins de pigments dans les poils du corps : un élevage dans un environnement froid et l'âge.



b4) Robes avec décoloration partielle des poils

On distingue deux types :

- Les robes **avec motif *tabby*** qui associent des marques constituées de poils à pigmentation intégrale et uniforme et des zones inter-marques constituées de poils agoutis dont la bande subapicale de phaeomélanine est remplacée par une bande non pigmentée. Si l'eumélanine est noire, la variété correspondante est le *tabby* argenté (*silver tabby*).



- Les robes **sans motif *tabby*** qui sont constituées uniquement de poils à *tipping* avec base dépigmentée. Selon la longueur du *tipping*, on distingue les chinchillas, ombrés (*shaded*) et fumés (*smoke*). Pour ces diverses robes, les zones colorées peuvent comporter de l'eumélanine ou du pigment roux, et ceci avec ou sans dilution. Lorsque le pigment est roux, on donne le qualificatif de "*cameo*" aux variétés correspondantes.



Chez la chatte, il existe une variété dite écaille de tortue (tortie). Elle montre des zones de poils colorés par le pigment roux intercalées de façon aléatoire avec des zones de poils colorés par des eumélanines. Cette variété peut se combiner avec toutes les possibilités citées ci-dessus.



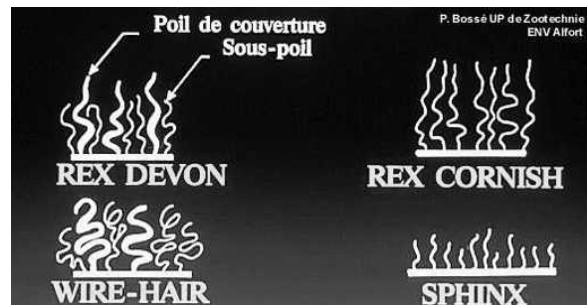
En félinotechnie, le nom de la variété d'un chat prend en compte son type de robe et son type de pigmentation des poils.

Exemples : bleu uniforme (*blue self*), colourpoint chocolat (*chocolate point*), tabby marbré roux (*red blotched tabby*), roux uniforme arlequin, chinchilla bleu, etc...

2.2.3. LE PELAGE

a) Pelages à poils courts

Les poils de couverture sont courts sur toutes les zones du corps.



b) Pelages à poils mi-longs

Les poils de couverture sont très longs et gonflants sur le poitrail, le ventre, le bord postérieur des cuisses et la queue.

Les poils sont courts sur la face et la partie inférieure des membres.

c) Pelages à poils longs

Les poils de couverture et de duvet sont très longs sur toutes les parties du corps, à l'exception de la face et des parties inférieures des membres.

